

La participation des enfants et des jeunes dans la coopération internationale

21/11/2022



Agenda

- Introduction et Objectifs
- Rappel et réflexions sur les 9 principes (mise en oeuvre, applications concrètes et challenges)
- Réflexions sur l'Impact
- Conclusion

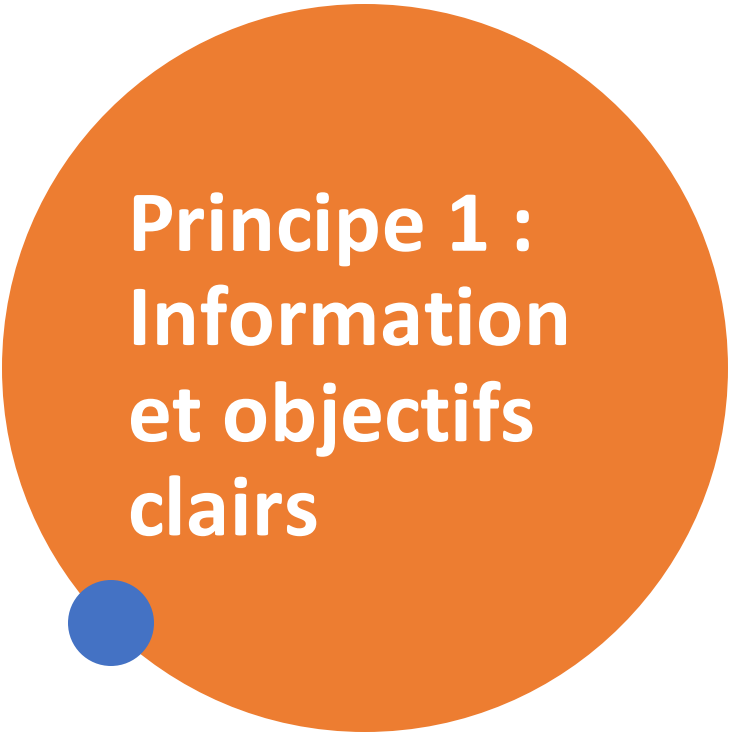




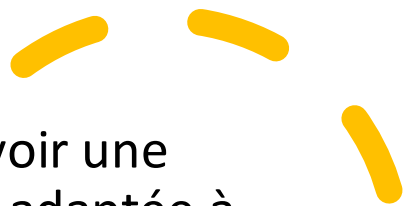
Participation: pas un droit secondaire ni un cadeau

- **Article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant (1989)**
- **Ecouter l'enfant ne suffit pas**
- **L'opinion de l'enfant est prise en considération**
-

Rappel des 9 Principes



Principe 1 : Information et objectifs clairs



Les enfants doivent recevoir une information accessible et adaptée à leur âge sur leur droit d'exprimer leur opinion, et leur droit de voir cette opinion prise en considération. Ils doivent être informés sur la manière dont leur participation va se dérouler ainsi que sa portée.




Principe 2 : Volontaire

Les enfants ne doivent jamais être contraints à exprimer des opinions contre leur gré et ils doivent toujours être informés qu'ils peuvent cesser de participer à n'importe quel moment.



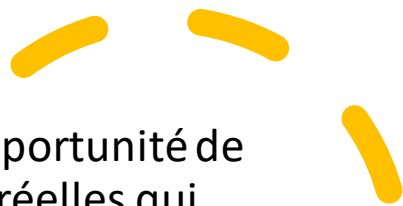
Principe 3 : Respect





Les opinions de chaque enfant doivent être traitées avec respect, ils doivent avoir l'opportunité d'initier de nouvelles idées ou actions. Les adultes qui travaillent avec eux devraient soutenir leurs opinions ou leurs initiatives qu'ils initient (catalyseur).



Principe 4 : Pertinence



Les enfants doivent avoir l'opportunité de s'exprimer sur des questions réelles qui concernent leur vie ou celle de leur communauté. Les enfants ont les connaissances sur des questions qui affectent leur propre vie ou celle de leur communauté. Ils peuvent donc contribuer au changement. Par ailleurs, il ne sert pas à grand-chose faire participer des enfants sur des décisions ou propositions qu'ils ne peuvent nullement influencer.

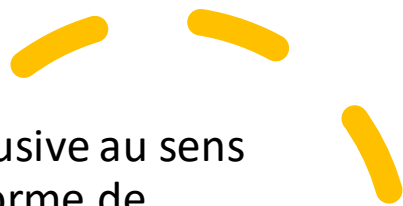


Principe 5 : Environnement adapté


La participation des enfants nécessite un environnement adapté afin que les enfants soient dans de bonnes conditions pour participer. Des méthodes participatives multiples doivent être proposées selon les âges et les vulnérabilités des enfants. Faire participer les enfants prend du temps et il n'existe pas de raccourcis pour obtenir une participation efficace.




Principe 6 : Inclusion



La participation doit être inclusive au sens large . Elle doit éviter toute forme de discrimination et encourager la participation des enfants les plus exclus. Les enfants ne sont pas un groupe homogène et la participation doit fournir une opportunité de faire entendre la voix des enfants en situation de vulnérabilité. Les initiatives de participation doivent donc inclure et s'adapter aux besoins de ces enfants.



Principe 7 : Formation et soutien des adultes



Les adultes qui soutiennent la participation des enfants doivent être formés pour pouvoir mener un processus de participation éthique, authentique et durable. Les adultes qui travaillent à leurs côtés doivent être impliqués.



Principe 8 : Sécurité

Dans certaines situations, la participation des enfants peut comporter des risques. Les adultes ont une responsabilité envers les enfants avec lesquels ils travaillent. Ils doivent prendre les précautions pour minimiser le risque de violence, d'exploitation, d'abus ou de toute autre conséquence négative.



Principe 9 : Responsable

Un engagement pour le suivi et l'évaluation est essentiel. Dans une recherche par exemple, les enfants doivent être informés de la manière dont leurs vues ont été utilisées, et ils doivent même avoir la possibilité de contester l'analyse. Dans tous les cas, les enfants doivent avoir la possibilité de participer au suivi-évaluation des processus participatifs.

Réflexions sur les 9 principes (mise en œuvre, applications concrètes et challenges)

- Post-it quels sont les principes que **vous** mettez en œuvre vos programmes
- Post-it 'bleu' : actions concrètes et outil qui illustre la façon dont vous mettez en œuvre ce exigences
- Post-it rouge quels sont les exigences qui vous paraissent le plus difficile à mettre en œuvre et pourquoi





Impact



Conclusion



Belgique

partenaire du développement